



CONSEILS CITOYENS de CHALETTE

Etaient présents :

Christian CHARPENTIER
Michel CORDAILLAT
Patricia HOSTE
Senay KONYALI
Stéphane KEDHINI (Radio Avalanches de Folie)
Vanessa MALUTAMA NGOY
Erick SERDINOFF (Les Prospecteurs du 7e ART)
Bruno TOUANE
Irène VABE

Etaient excusés :

Houda SAOUD (Les Prospecteurs du 7e ART)
Cécile HAUET (Radio Avalanches de Folie)

A noter : Bruno TOUANE a dû quitter l'AG avant la fin, du fait de ses obligations professionnelles.

Compte-Rendu Assemblée Générale -15 avril 2017

Le 15 avril 2017, le Conseil Citoyen de Chalette a tenu une assemblée générale extraordinaire, suivie d'une assemblée générale ordinaire.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

⇒ Réorganisation de l'association

Les membres ne pouvant plus du tout participer à la vie de l'association, ne donnant plus aucune nouvelle depuis plusieurs mois, ou n'étant plus bénévoles ou professionnels d'une association œuvrant dans un QPV, ne font plus partie du Conseil Citoyen de Chalette. La nouvelle composition du Conseil Citoyen de Chalette se trouve en PJ.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

⇒ Elections du nouveau bureau

Le Conseil Citoyen de Chalette a choisi, à sa création, de mettre en place un fonctionnement collégial où une personne = une voix (pour mémoire, les statuts sont accessibles sur le site de l'AME, rubrique Cohésion Sociale > Conseils Citoyens). C'est pourquoi ses membres ont souhaité partager les différentes responsabilités. Ils ont ainsi élu :

- deux co-présidentes :

Patricia HOSTE et Senay KONYALI (8 voix - 3 abstentions)



- deux co-trésorières :

Vanessa MALUTAMA NGOY et Houda SAOUD (10 voix - 1 abstention)

Les deux trésorières seront également co-représentantes légales de l'association. (9 voix - 2 abstentions).

Personne ne s'étant porté volontaire pour assurer le secrétariat, ce point est pour l'instant laissé en suspens.

⇒ **Rapport moral (voir PJ)**

Le rapport moral a été approuvé (8 voix - 3 abstentions).

⇒ **Charte (voir PJ)**

La charte a été approuvée (9 voix – 2 abstentions).

⇒ **Projets à poursuivre**

Citoyen Blog Café : les Prospecteurs du 7^e Art ayant reçu 3 000 € du contrat de ville, le projet de web émission lancé en collaboration avec le Conseil Citoyen de Chalette est poursuivi.

- Un petit point :

- L'interview de Christian M'BILLI atteint, à ce jour, 566 vues.
- Le tournage avec François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire et de Charles FOURNIER, vice Président à la démocratie à la Région Centre-Val de Loire
 - ✓ La 1^{ère} partie de l'émission (interview par des élèves du lycée Durzy) atteint, à ce jour, 117 vues
 - ✓ La 2^e partie de l'émission (interview par Houda Saoud, sur la prise en charge du handicap) vient d'être mise en ligne
- L'interview de Mamoudou BASSOUM, adjoint au maire délégué à l'enfance, par la classe d'ARTP (Action de Remobilisation à Temps Plein) du Lycée Château Blanc n'a pas encore été montée.
- Les Prospecteurs du 7^e Art préparent actuellement un Festival du Court Métrage (créations indépendantes). Ce festival, où seront accueillies quelques personnalités, sera l'occasion de tourner un nouveau numéro du Citoyen Blog Café.

⇒ **Projets à lancer**

- ✓ Senay KONYALI propose d'organiser une rencontre de création d'activités qui réunirait le public, des entreprises et l'ensemble des acteurs concernés par la création d'emplois. Le Conseil Citoyen de Chalette s'étant montré intéressé, il a été décidé de préparer un projet qui puisse être présenté au Contrat de Ville 2018.
- ✓ Michel CORDAILLAT propose deux projets (pour le détail voir PJ) :
 - Aide aux devoirs : M. CORDAILLAT ayant élaboré une méthode d'apprentissage particulièrement efficace, il souhaiterait transmettre au plus grand nombre cette



méthode faisant appel à l'imaginaire et centrée sur l'individu apprenant: parents, enseignants, animateurs, lycéens... L'objectif : former des personnes-relais.

- Arts créatifs : M. CORDAILLAT souhaiterait poursuivre les ateliers de sensibilisation à l'art créatif qu'ils organisait jusqu'il y a peu aux pieds des immeubles (quartiers Gué aux Biches, La Folie et Carré Saint Just), mais qui ont été interrompus du fait des inondations. Il souhaiterait également former des personnes-relais à sa technique, afin que la transmission soit assurée.

Le Conseil Citoyen a décidé de soutenir ces deux projets : des réunions seront donc organisées pour réfléchir à la manière dont ils pourront être lancés.